

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

**Commune de :**

**SELTZ**

---

Mise à jour

**Mars 2018**

# Préambule

Le D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), destiné au public, est un complément d'information au dossier d'information sur les risques émis par la Préfecture du Bas-Rhin. Tout citoyen peut consulter ces deux documents en Mairie.

Compte tenu des responsabilités des Maires en matière de sécurité publique, il convient de prévoir, parallèlement à l'information des habitants, l'organisation d'un dispositif de traitement des crises à l'échelon communal.

Cette structure de crise doit permettre la possibilité de faire face aux premiers instants de tout événement, moments où les communes peuvent être isolées et démunies.

C'est l'objet du **plan communal de sauvegarde** d'anticiper sur la survenue éventuelle d'une crise communale.

## **TERMINOLOGIE**

Dans le cadre d'un plan de secours consécutif à un événement, il importe que les mêmes termes soient utilisés par toutes les parties prenantes.

**ACCIDENT** : conséquence de l'action de l'homme sur un engin (avion, automobile, bateau, chemin de fer, ...). Dans ce cas, seule est utile l'intervention courante des services de secours.

**CATASTROPHE** : accident grave ayant entraîné la perte d'un nombre important de vies humaines et l'intervention renforcée d'un service ou l'action combinée de plusieurs services.

**SINISTRE** : événement d'origine naturelle ou mettant en jeu les forces naturelles (incendie, éboulement, inondation) et nécessitant l'intervention combinée de plusieurs services.

**CATACLYSME** : événement résultant du déchaînement imprévisible des forces cachées de la nature (raz-de-marée, séisme, cyclone) nécessitant l'action combinée de plusieurs services.

**DOS = DIRECTEUR DES OPERATIONS DE SECOURS** : Autorité investie du pouvoir de police, selon l'importance de l'évènement le DOS est le Préfet ou le Maire, il fixe les orientations aux différents services afin de résoudre la problématique induite par l'évènement.

**COS = COMMANDANT DES OPERATIONS DE SECOURS** : Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou son représentant. Le COS est un cadre de Sapeur-Pompier placé sous l'autorité du DOS, le Préfet ou le Maire. Le COS dans le respect des orientations du DOS fixe les objectifs et commande l'ensemble des moyens mis à sa disposition concourant à la résolution de l'évènement.

**Le risque majeur se définit comme une catastrophe qui se caractérise par sa gravité, si lourde à supporter par les populations, voire les Etats ; sa fréquence, si faible, qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.**

N°2018-03

# ARRÊTÉ MUNICIPAL

**Le Maire de la Ville de SELTZ,**

**Vu** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 13 ;

**Vu** la circulaire du 25 août 2004 relative à la loi de modernisation de la sécurité civile ;

**Vu** le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2542-1, relatif aux pouvoirs de police du Maire ;

**Considérant** que la commune de Seltz est exposée à de nombreux risques : rupture de digues, inondation, séisme ; transport de matières dangereuses sur le Rhin et par voie ferrée ; tuyauterie gaz (haute et moyenne pression) et pipeline ;

**Considérant** qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de survenue d'un risque majeur ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le plan communal de sauvegarde de la commune de Seltz est établi à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018.

**Article 2** Le plan communal de sauvegarde est consultable à la Mairie.

**Article 3** : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

**Article 4** : Copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises :

- à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin,
- à Madame la Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- à Monsieur le Chef d'escadron de la Gendarmerie,
- à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires.

Fait à Seltz le 01 mars 2018

Le Maire,  
Jean-Luc BALL

Commune de SELTZ	<b>PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</b>  <b>CADRE JURIDIQUE</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

- Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 – art. 16: "La direction des opérations de secours relève de l'autorité de police compétente en application des dispositions des articles L. 2211-1, L. 2212-2 et L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales, sauf application des dispositions prévues par les articles 17 à 22 de la présente loi".
- Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 – art. 17: "En cas d'accident, sinistre ou catastrophe dont les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'une commune, le représentant de l'Etat dans le département mobilise les moyens de secours relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics. En tant que de besoin, il mobilise ou réquisitionne les moyens privés nécessaires aux secours. Il assure la direction des opérations de secours. Il déclenche, s'il y a lieu, le plan Orsec départemental".
- Code Général des Collectivités Territoriales – art. L 2212-1 : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toutes natures, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terrain ou de rochers, les avalanches et autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties. La police municipale prévoit également de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure. »
- **Tous plans de secours et plans d'alerte concernant la commune**

# **CHAPITRE I : INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE**

Commune de SELTZ	<b>INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE</b>	<b>PAGE</b>

Jean-Luc BALL  
Maire

Bureau de la Municipalité  
6 membres  
- Mme Mylène HECK  
- M. Frédéric HEYD  
- M. Richard PETRAZOLLER  
- M. Gilbert SCHMITT  
- Mme Rachel WALLEZ

Conseil Municipal

M.  
Directeur Générale des Services

**SERVICE GENERAL**

*Police Municipale*

*-BCP Sébastien GLASSEN*

*Secrétariat, accueil, Etat civil, urbanisme*

*Finances, comptabilité*

*Cantine périscolaire*

**SERVICE TECHNIQUE**

*VRD, Travaux Divers*

-

*Campings*

**MEDICO-SOCIAL**

*ATSEM*

-

**ANIMATION**

*Médiathèque*

*Mme Marion LOEFFLER*

*M Raphaël CHIANTELLO*

Commune de SELTZ	<b>INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION</b> <b>INFORMATIONS GENERALES SUR LA</b> <b>COMMUNE</b> <b>PRESENTATION</b> <b>CONTEXTE GENERAL</b>	FICHE
		PAGE

↪ **Nombre d'habitants permanents :** 3.250

↪ **Répartition de la population sur le territoire de la commune**

- les îlots NEANT
- les écarts  
M. FITERRER 10 Rte de Munchhausen  
M. TRINKHAUS 9 Rte de Munchhausen  
Annexe de Schaffhouse  
Annexe du Rhin
- les hameaux NEANT

↪ **Populations identifiées « à risques »**

- Maison de retraite de Seltz 8 Rue Principale 67470 SELTZ
- Absence de registre canicule

**\* Lieux d'accueil d'enfants (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)**

- Nombre de crèches : 1
- Nombre de périscolaire : 1
- Nombre d'écoles maternelles : 1
- Nombre d'écoles primaires : 1
- Nombre de cantine périscolaire : 2
- Nombre de collège : 1

**\* Personnes sous surveillance médicale ou nécessitant des soins à domicile réguliers (Ne prendre en compte que les personnes sous assistance, nécessitant une continuité d'alimentation électrique)**

Maison de retraite , rue principale 67470 SELTZ

Commune de SELTZ	<b>INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION</b> <b>POPULATION PERMANENTE</b> <b>LISTE DES MAISONS ISOLEES</b> <b>DE LA COMMUNE</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

<b>NOM DES FAMILLES</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>NUMERO DE TELEPHONE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
FITTERER	10 Route de Munchhausen 67470 SELTZ	03.88.86.13.78	
Trinkhaus	9 Route de Munchhausen 67470 SELTZ	Ne figure pas dans l'annuaire	Situé après le passage à niveau en allant vers Munchhausen
Jenner	Annexe du Rhin	<u>09.71.56.78.83</u>	4 personnes
Kastler	Annexe du Rhin	Ne figure pas dans l'annuaire	1 personne
Schoenacker	Annexe du Rhin	<u>09.77.90.65.39</u>	4 personnes
Joerger	Annexe du Rhin	Ne figure pas dans l'annuaire	2 personnes



Commune de SELTZ	<b>INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION</b>  <b>POPULATION SAISONNIERE ET</b> <b>ACTIVITES PONCTUELLES</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

↪ **Résidents secondaires**

Nombre de résidences secondaires : 6

↪ **Activités touristiques**

**(Voir liste, adresses et coordonnées dans l'annuaire de crise)**

- Nombre d'hôtels : 1
- Nombre de campings : 2
- Nombre de gîtes : 1

↪ **Manifestations et événements divers**

Type de manifestation ou d'événement	Lieu de la manifestation ou de l'événement	Date / Période de la manifestation ou de l'événement	Affluence	Organisateur	Coordonnées de l'organisateur
<i>Messti</i>	<i>Av du Général de Gaulle</i>	<i>dernier week-end du mois d'août</i>	<i>1.500 personnes</i>	<i>Commune de Seltz</i>	<i>03.88.05.59.05</i>
<i>Musique danse et légendes</i>	<i>Hangar</i>	<i>1<sup>er</sup> jeudi du mois d'août</i>	<i>100 personnes</i>	<i>Office de tourisme de Seltz</i>	<i>03.88.05.59.79</i>
<i>Marché de Noël</i>	<i>Av du Général Schneider</i>	<i>Dernier week-end de novembre</i>	<i>500 personnes</i>	<i>Office de tourisme de Seltz</i>	<i>03.88.05.59.79</i>
<i>Fête des rues</i>	<i>Centre ville</i>	<i>Week-end après la Pentecôte</i>	<i>2000 personnes sur 2 jours</i>	<i>Office de tourisme de Seltz-Association socio culturelle</i>	<i>03.88.05.59.79 / 03.88.05.59.05</i>
<i>14 juillet</i>	<i>Reste à définir à ce jour</i>	<i>14 juillet de chaque année</i>	<i>1000 personnes</i>	<i>Football club ou groupe espoir</i>	<i>06.84.93.28.58 / 03.88.86.84.93</i>

Commune de Seltz	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS</b>  <b>ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

- Maison des Loisirs et de la Culture	salle des fêtes	capacité maximum 1.488 personnes
- Complexe sportif	sports	800 m2
- Gymnase de Seltz	sports	capacité maximum 550
- Eglise	lieu de culte	capacité maximum 700
- Maison Krumacker	culturel	capacité maximum 295
- cantine périscolaire	cantine	
- Hangar	hangar	capacité maximum 300
- Maison de retraite	Maison de retraite	capacité maximum 361
- Ecole maternelle	Ecole	capacité maximum 130
- Vestiaires stade	vestiaire	capacité maximum 282
- collège	enseignement	capacité maximum 900
- Ecole Primaire	Enseignement	capacité maximum 312
- Stade de football	Sport	
- Etang de pêche	local association	capacité maximum 150
- Foyer Ste Adélaïde	salle de spectacle	capacité maximum 300
- Super U	commerce	capacité maximum 2079
- Norma	commerce	capacité maximum 417

Commune de SELTZ	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS</b>	<b>FICHE</b>
	<b>ENTREPRISES, ARTISANS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES</b>	<b>PAGE</b>

### 1. Entreprises

Nom	nature	taille	public reçu	nb de salariés
- Comptoir agricole	Stockage céréales			
- Egelhof Holding SAS	Industrie mécanique			
- Géholit	Industrie (peinture)			
- Gravière Karl EPPLE	Graviériste			
- Léon Sarl	Travaux public			
- Loux et fils Sarl	Serrurerie menuiserie PVC et alu			
- Wienerberger	Industrie fabrication de tuiles			
- Bella Roma	Restaurateur			
- Garage Norauto	Entretien automobile			
- Hôtel des Bois	Hôtelier			
- Inter Link	Fabricant de meubles (zone de Schaffhouse)			
- Super U	Supermarché généraliste			
- Norma	Supermarché alimentaire			
- Tecoma	Ferronnerie (zone de Schaffhouse)			
- Laboratoire DIEPHEZ	Pharmacie/Parapharmacie/produits cosmétiques			
- Atelier Neichel	(zone de Schaffhouse)			
- Auberge du Rhin	Restaurateur			
- Restaurant à l'Agneau	Restaurateur			
- L'Auberge de la Forêt	Restaurateur			
- Garage WALTZ	Garagiste			
- Pizzeria au feu rouge	Restaurateur			
- Restaurant à l'étoile	Restaurateur			
- Restaurant au bord de l'étang	Restaurateur			
- Restaurant à la Couronne	Restaurateur			

### 2. Artisans

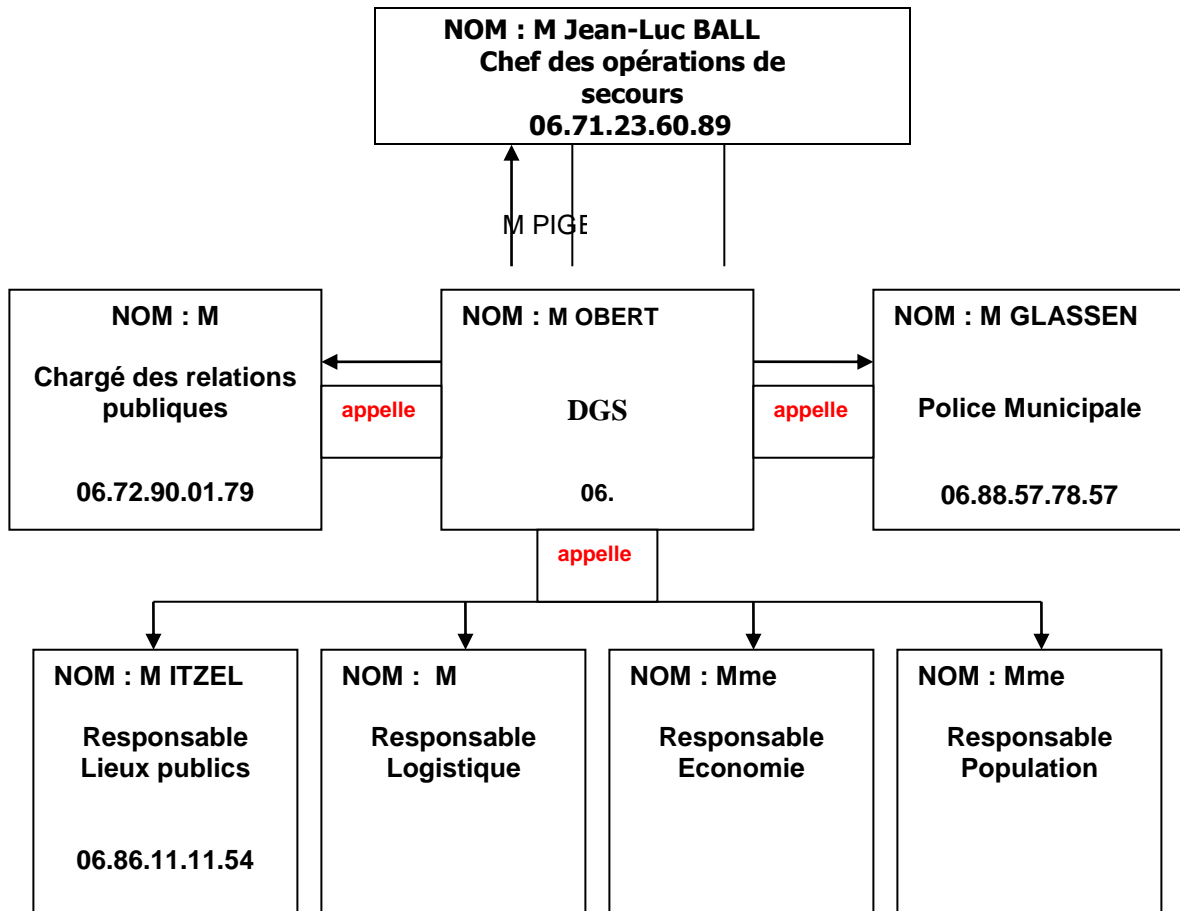
- Dietrich Sarl	Menuiserie
- Electricité JDL	Electricien
- Fenêtres Laurent	Vte portes/fenêtres PVC
- Décorations Ziffel	Décorateur
- Menuiserie Loux	Vte de portes/fenêtres PVC/Alu
- Pompes Funèbres Rhénanes	Pompes funèbres

### 3. Agriculteurs

- Wollenschlaeger Christian	Agriculteur
- HOERDT Jean-Jacques	Agriculteur
- FITTERER Bernard	Agriculteur
- ALBRECHT Christian	Agriculteur

# **CHAPITRE II : ORGANISATION DE L'ALERTE ET DU SECOURS**

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX</b>	<b>PAGE</b>



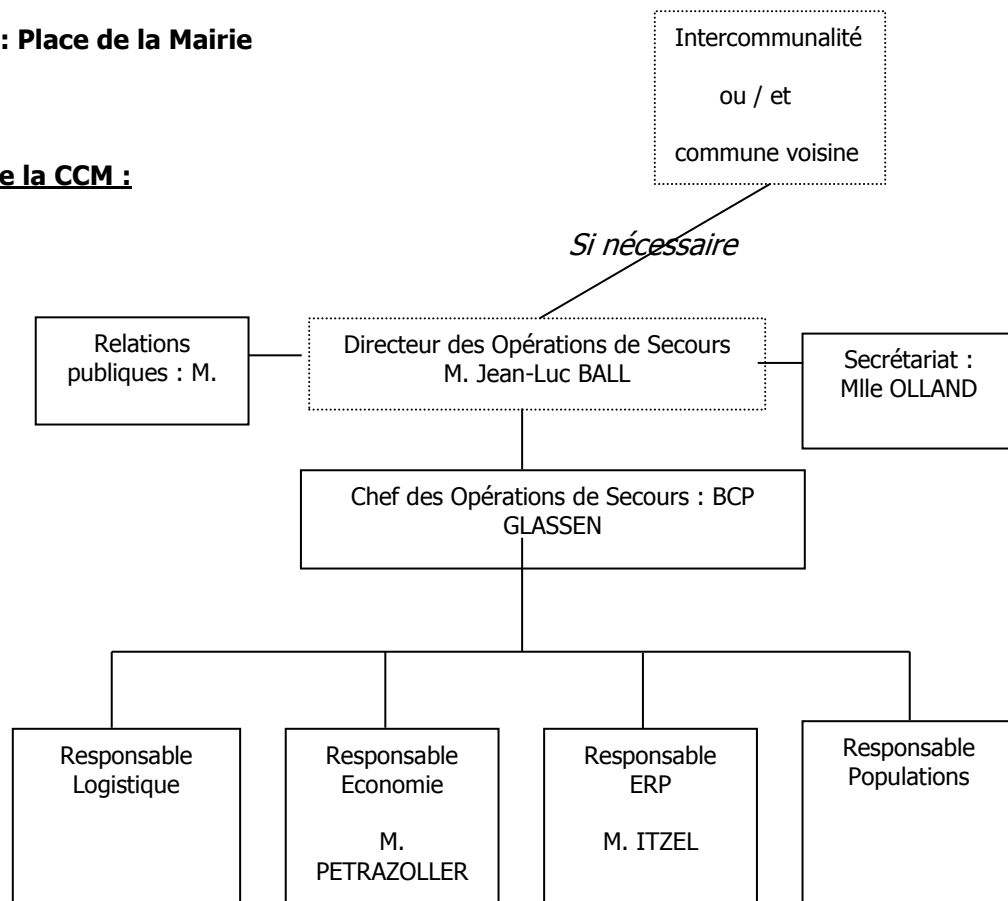
Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE :</b>
	<b>POSTE DE COMMANDEMENT (PC) ET CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)</b>	<b>PAGE</b>

**Poste de commandement :**

**Adresse : Mairie de Seltz**

**Endroit précis : Place de la Mairie**

**Composition de la CCM :**



**L'annuaire joint en annexe répertorie l'ensemble des numéros de téléphone UTILES**

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>FICHE ACTIONS</b>  <b>LE MAIRE</b>	<b>PAGE</b>

❖ Identité : M. Jean-Luc BALL

Le maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'à l'arrivée du représentant du préfet, membre du corps préfectoral, lorsqu'un plan d'urgence départemental est déclenché.

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la préfecture, la maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès de ses administrés

En cas d'accident réel, dès le début des opérations, le maire ou son adjoint doit en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

- **1** - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur-accident ne se produise
- **2** - Indiquer aux gendarmes et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- **3** - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise municipale
- **4** - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres
- **5** - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés
- **6** - Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement.
- **7** - Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n°7).
- **8** - Se tenir informé et rendre compte auprès de la préfecture

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>FICHE ACTIONS</b>	<b>PAGE</b>
	<b>CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS</b>	

Le Chef des Opérations de Secours, sous la direction du Maire, est responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.



Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>SECRETARIAT</b>  <b>FICHE REFLEXE</b>	<b>PAGE</b>

- ❖ Identité du titulaire : Mlle OLLAND
- ❖ Identité du suppléant : Mlle FEIG

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule de crise communale (CCM)
- Organise l'installation de la CCM avec le Maire
- Ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux).

↪ **Pendant la crise**

- Assure l'accueil téléphonique de la CCM
- Assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier,...)
- Assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (envoi et transmission des télécopies,...)
- Appuie les différents responsables de la CCM en tant que de besoin
- Tient à jour le calendrier des événements de la CCM

↪ **Fin de la crise**

- Assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- Participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing ».

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b> <b>CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES</b> <b>FICHE REFLEXE</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

- ❖ Identité du titulaire :
- ❖ Identité du suppléant : M.CHIANTELLLO

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule communale de crise (CCM)

**Pendant la crise**

- Réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- Assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- Gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire
- Assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent

**Fin de la crise**

- Assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune.

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>RESPONSABLE LOGISTIQUE</b>	<b>PAGE</b>
<b>FICHE REFLEXE</b>		

- ❖ Identité du titulaire : M.
- ❖ Identité du suppléant : M.ITZEL

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire)
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)

↪ **Pendant la crise :**

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre – voir carte et fiche ci-jointes
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune – voir fiche ci-jointe
- Organise le transport collectif des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions

**A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES ET DE L'ANNUAIRE**

↪ **Fin de la crise :**

- Informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- Assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>RESPONSABLE ECONOMIE</b>	<b>PAGE</b>
<b>FICHE REFLEXE</b>		

- ❖ Identité du titulaire : M. PETRAZOLLER
- ❖ Identité du suppléant : M. LENGERT

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule de crise communale (CCM)

↪ **Pendant la crise :**

- Informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune

**VOIR LISTE DANS L'ANNUAIRE DE CRISE**

- Recense :
  - . Les personnels présents sur le site
  - . Les personnels en mission à l'extérieur du site
  - . Le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents (commerces notamment)

**A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES**

↪ **Fin de la crise :**

- Informe les commerçants – artisans – entreprises contactés de la fin de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>RESPONSABLE POPULATIONS</b>	<b>PAGE</b>
	<b>FICHE REFLEXE</b>	

- ❖ Identité du titulaire : Mme
- ❖ Identité du suppléant : Mme FECHTER

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Se rend au lieu déterminé pour accueillir la cellule de crise communale (CCM)

↪ **Pendant la crise :**

- S'assurer de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires,...) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
- Assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable...)
- Assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées
- En cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
- Mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)

**A L'AIDE DES FICHES JOINTES DANS L'ANNUAIRE**

↪ **Fin de la crise :**

- Préviens toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- Participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b> <b>ORGANISATION DE L'ALERTE</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

Qui déclenche l'alerte :

- M. le Maire
- M. et Mme les adjoints

Moyens utilisés :

- Téléphone (télé alerte)
- Sirène
- Au besoin, informations verbale porte à porte
- panneau électronique d'informations

**POUR UTILISER LA TELE ALERTE :**

**Définir au préalable les personnes à appeler**

**L'ensemble de la population de Seltz (groupe n°2 et n°10)**

**Les groupes préétablis :**

- 13 Cellule de crise municipale**
- 20 membres du conseil municipal**
- 14 personnes ressources pompiers**
- 23 professions médicales et paramédicales**
- 29 zones inondables**
- 19 personnels techniques**
- 24 personnes réquisitionnées plan variole**
- 25 personnes réquisitionnées plan iode**
- 22 listes des détenteurs d'oiseaux**
- 21 listes des présidents d'association**
- 18 lieux publics**

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b> <b>ORGANISATION DE L'ALERTE</b> <b>(SUITE)</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

**Pour mettre en route le système :**

Connexion au site : <http://www.gedicom.fr/>

1. Espace client : cliquez sur espace clients à gauche
2. Entrée identifiant : J606732
3. Entrée mot de passe : NC1930
4. Aller dans gestions des messages pour élaborer votre message (des messages types existent).  
Suivre les étapes comme indiqué à l'écran
5. Aller ensuite dans campagnes d'appel pour lancer la procédure (suivre les indications à l'écran de l'étape 1 à 5 )

En cas de problème vous avez un guide d'aide à gauche

Mise en route de la télé alerte par téléphone : **0821 36 10 36**

1. Code identifiant : 60 67 32
2. Code secret : 1930

Suivre la procédure comme indiqué

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>CIRCUIT D'ALERTE</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

La commune est divisée en 6 secteurs :

**(Voir annexe)**



Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES RUES DU CIRCUIT D'ALERTE</b>	<b>PAGE</b>

**(Voir annexe)**

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>ORGANISATION DE L'EVACUATION ET DE L'ACCUEIL DE LA POPULATION</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

### **Procédure d'évacuation :**

Elle se déclenche en lien avec le SDIS et les Forces de l'Ordre.

Point de rassemblement :

- Place de la Mairie
- Stade de football
- Place de la Gare

### **Hébergement des sinistrés :**

- Maison des Loisir et de la culture
- Gymnase
- Foyer
- Périscolaire

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>ANNUAIRE DE CRISE</b> 	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

## AUTORITES

Identification	Téléphone	Fax	Observations
Préfet	03.88.21.67.68	03.88.21.67.04	
Sous-Préfet	03.88.54.17.82	03.88.54.17.81	
Président de l'Intercommunalité	03.88.05.59.10	03.88.05.59.02	Maire et Président de la CDC

## CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Identification	Téléphone	Fax	Observations
M. BALL	06.71.23.60.89	03.88.86.13.50	Fax de la Mairie
Police Municipale	06.88.57.78.57		

## MAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL

Fax de la Mairie : 03.88.86.13.50

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
BALL	Jean-Luc	03.88.07.26.54	03.88.86.12.36	06.71.23.60.89	Maire
HECK	Mylène	0049.7222.932.692	03.88.86.14.97	06.48.55.13.68	Adjointe
HEYD	Frédéric	03.88.53.57.14	03.88.06.23.13	06.11.9340.36	Adjoint
SCHMITT	Gilbert	03.90.55.39.04	03.68.03.22.56	06.17.78.16.83	Adjoint
PETRAZOLLER	Richard	03.88.26.98.67	03.88.86.18.94	06.11.72.61.72	Adjoint
WALLEZ	Rachel	03.88.86.50.63	03.69.03.32.44	06.99.53.58.53	Adjointe

## PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
OBERT	Frédéric	03.88.05.59.03			DGS
FECHTER	Laetitia				Accueil
Mlle FEIG	Caroline	03.88.05.59.05	03.88.09.08.48	06.50.44.50.93	Accueil
Mlle OLLAND	Marie-Antoinette	03.88.05.59.07	03.88.86.58.61	06.82.42.07.65	Comptabilité/finances
M.LENGERT	Pascal	03.88.05.59.08	03.88.86.85.25	06.13.14.38.82	Responsable finances

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>☎ ANNUAIRE DE CRISE ☎</b>	<b>FICHE</b>
---------------------	---	--------------

## PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
M.ITZEL	Benoît		03.88.86.83.29	06.20.73.39.19	Responsable technique
Mme MALET	Tania				Responsable technique
M.SIEGEL	Michel		03.69.02.14.44		
M.KIBLER	Guy		03.88.86.12.15		

## INTERCOMMUNALITE

NOM	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
Responsable alimentation en eau M. SINDONINO	03.88.86.51.74	03.88.86.54.81	06.07.43.73.31	Responsable Syndicat des eaux
Responsable Assainissement Mme URSH	03.88.05.59.10	03.88.86.11.27	06.77.66.58.52	Responsable assainissement CDC
Responsable service technique	NEANT			
Conseil Général M. STOLTZ	03.88.86.51.81	03.88.86.80.58	06..07.91.44.48	Conseiller général et Maire de Munchhausen

## COMMUNES VOISINES

NOM	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
BEINHEIM	03.88.53.04.04	03.88.86.20.20 (M. HENTSCH)		Maire de Beinheim
SCHAFFHOUSE près SELTZ	03.88.86.50.23	03.88.86.12.27 (M. GIRAUD)		Maire de Schaffhouse
KESSELDORF	03.88.86.57.85	03.88.54.19 (M.CALLEGHER)		Maire de Kesseldorf

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>☎ ANNUAIRE DE CRISE ☎</b>	<b>PAGE</b>

## ANNUAIRE LIEUX PUBLICS ADMINISTRATIFS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
Police Municipale	S.GLASSEN	03.88.05.59.04		06.88.57.78.57	
Gendarmerie		03.88.86.50.12			

## ANNUAIRE LIEUX PUBLICS DE LOISIRS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
MLC	Mme ALBRECHT	03.88.86.52.65	03.88.86.14.69	06.14.85.69.01	
Stade	M. KREMSER		03.69.02.14.90	06.84.93.28.58	Président du football
Complexe sportif	Mme ALBRECHT	03.88.86.52.65	03.88.86.14.69	06.14.85.69.01	
Camping au Bord du Rhin	Mme ROYER	03.88.86.85.90	09.61.67.52.01	06.20.03.84.51	Camping municipal
Camping les Peupliers	M. ROYER	03.88.86.52.37	09.61.67.52.01	06.76.77.06.23	Camping intercommunal

## ANNUAIRE LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Capacité d'accueil	Identité et qualité du responsable	Coordonnées du responsable
<b>CANTINE PERISCOLAIRE</b>					
Cantine périscolaire	14 Rue du Général de Gaulle	67470 SELTZ	40 enfants	Mlle FRISON	06.79.76.09.07
<b>CANTINE SCOLAIRE</b>					
Cantine scolaire	1B Av du Général Schneider	67470 SELTZ	80 enfants	Mme POLITO	03.88.86.86.10
<b>ECOLE MATERNELLE</b>					
Ecole de maternelle de la capucine	15 Rue du Général de Gaulle	67470 SELTZ	130 élèves	Mme SIGRIST	03.88.86.69.52/ 06.84.59.19.94
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>					
Ecole primaire de la fontaine	15 Rue Principale	67470 SELTZ	312 élèves	Mme KREISS	03.88.86.50.3/ 06.60.18.57.86
<b>COLLEGE</b>					
Charles de Gaulle	3 Rue du Gle de Gaulle	67470 SELTZ	900 élèves	M.RUSTENHOLTZ	03.88.86.50.63

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>☎ ANNUAIRE DE CRISE ☎</b>	<b>PAGE</b>

## ASSOCIATIONS

Associations	Nom et adresse du Président	Nom et coordonnées des lieux occupés	Jours et horaires des réunions	Observations
A.A.P.M.A. Pêche	HOFFMANN Gérard 27a, rue de la Hte Vienne SELTZ	APP Seltz – Route du Rhin		
AMICALE des SAPEURS-POMPIERS	FLEITH Yves 1, Impasse du Seltzbach SELTZ			
AMIS DE LA HAUTE- VIENNE	FLUCK Richard 46, rue du Couvent SELTZ	Mairie de Seltz		
APICULTEURS	WOLLENSCHLAEGER Christian 24, rue Principale			
ARBORICULTEURS	WOLLENSCHLAEGER Gérard 24, rue Principale SELTZ			
MAISON de RETRAITE	SCHMITT Albert 8, rue Principale SELTZ	Maison de retraite de Seltz		
CARNAVAL	HECK Geneviève 3, route de Hatten			
CERCLE D'ELEVAGE SKLENAR	LANG Robert 2, rue de la Liberté SELTZ			
CERCLE ST-ETIENNE	DECK Gilbert 34, rue du Cimetière SELTZ			
CHORALE Ste Cécile	KAEUFLING Anny 19, rue de la Haute Vienne SELTZ	Eglise de Seltz	Vendredi de 19h30 à 22h00	
CLAREL	EIGNER Bernadette 15, route de Hatten SELTZ			
Club CANIN SALETIO	MEDAUER Stève 9, rue Neuve SELTZ			

CLUB de GYM	GARCIA Thomas 64, rue du Couvent SELTZ	MLC	Jeudi 19h30 à 21h30	
EXTREME AVENTURE	PETRAZOLLER Sacha 22, rue de la Hte-Vienne SELTZ			
FOYER Ste-Adélaïde	OLLAND Fabien 45, rue du Couvent SELTZ			
GEPASS	BORD Maurice 3, rue du Chemin de Fer MOTHERN			
Groupe ESPOIR	SCHMITT Robert 42, rue des Muguets SELTZ			
Groupe THEATRAL	OLLAND Jean-Luc 4, cité des Tuileries SELTZ			
Moto CRAZY BIKERS	BEILÉ Christian 12, rue du Couvent SELTZ	Gare de Seltz		
MOUVEMENT JEUNESSE CATHOLIQUE	GABEL Lucien 64, rue Principale SELTZ			
PETANQUE	KURZ François 3A, rue d'Achenheim 67117 ITTENHEIM	Camping les peupliers		
QUILLES	KNOBLOCH Christophe 55, rue du Couvent SELTZ	Complexe sportif		
Section de JUDO	HECK Claude 9, rue de Mézières sur Issoire SELTZ	Complexe sportif		
Section FOOTBALL	KREMSER Jean-Michel 1, rue Kohlenberg SELTZ	Stade St Etienne		
Section HANDBALL	JULY Laurent 23, rue des Muguets SELTZ	Gymnase de Seltz		
Section UNC	ZIMMERMANN Raymond 37, rue Hollandaise SELTZ			
SOURIRE et ESPOIR aux enfants PHILIPPINS	LANG Didier 2, rue de la Liberté SELTZ			
TENNIS CLUB	GRAYER Dominique 6, rue du Gal De Gaulle SELTZ			
TWIRLING	FRIEDMANN Marie-Line 4, rue de la Hte-Vienne SELTZ			

## ANNUAIRE POPULATIONS « A RISQUES »

# **LISTE EN MAIRIE**

### ❖ Personnes isolées

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

### ❖ Personnes sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations
				AVC

### ❖ Liste des résidences secondaires

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Toutes coordonnées	Observations

### ❖ Appareillage médicalisé nécessitant le courant électrique

Nom du propriétaire	Adresse résidence secondaire	Adresse résidence principale	Toutes coordonnées	Observations

# **LISTE EN MAIRIE**



Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>ANNUAIRE DE CRISE</b> 	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

## PERSONNEL MEDICAL : médecins, infirmiers, pharmacies, ambulances, pompes funèbres

Raison sociale	Adresse	Coordonnées professionnelles	Identité de l'exploitant	Coordonnées personnelles
Cabinet d'infirmières MEYER, BING-AUBRIOT et AUBRIOT	17 Route de Strasbourg 67470 Seltz	Tél : 03.88.86.12.03 Fax :		Filaire : Portable :
Cabinet d'infirmières SUTTER, STEIBRUNN, PARENT	1 Rue Marcel Bisch - 67470 Seltz	Tél : 03.88.86.80.03  Fax :		Filaire : Portable :
Docteur MEZOUAR	9 Place de la Mairie	Tél : 03.88.86.12.13 Fax :		Filaire : Portable :
Docteur DUDENHOEFFER	9 Place de la Mairie	Tél : 03.88.86.53.22 Fax :		Filaire : Portable :
Association de médecine générale des docteurs Amid HAMID – Robert LEDERMANN – Hervé SUTTER	1 Rue Marcel Bisch - 67470 Seltz	Tél : 03.88.86.54.75		
Pharmacie DEISS	Route de Hatten	09.79.50.20.70		Filaire : 03.88.86.59.63

## ANNUAIRE ECONOMIE : ENTREPRISES – ARTISANS – COMMERCANTS

Raison sociale	Adresse	Coordonnées professionnelles	Identité de l'exploitant	Coordonnées personnelles
Comptoir Agricole		Tél : 03.88.86.81.03 Fax :		Filaire : Portable :
EGELHOF		Tél : 03.88.05.59.11 Fax : 03.88.86.85.79		Filaire : Portable :
GEHOLIT		Tél : 03.88.86.86.81 Fax : 03.88.86.13.21		Filaire : Portable :
GRAVIERE EPPLE		Tél : 03.88.86.51.01 Fax : 03.88.86.13.46		Filaire : Portable :
LEON SARL		Tél : 03.88.86.50.16 Fax : 03.88.86.14.00		Filaire : Portable :
LOUX ET FILS SARL		Tél : 03.88.86.52.96 Fax : 03.88.86.52.96		Filaire : Portable :

WIENERBERGER		Tél : 03.88.86.19.19 Fax : 03.88.86.19.40		Filaire : Portable :
BELLA ROMA		Tél : 03.88.86.88.11 Fax :		
GARAGE MAXAUTO		Tél : 03.88.86.51.84 Fax :		
HOTEL DES BOIS		Tél : 03.88.05.56.10 Fax : 03.88.05.56.20		
INTER LINK		Tél : 03.88.05.55.50 Fax :		
SUPER U		Tél : 03.88.86.87.80 Fax : 03.88.86.11.84		
TECOMA		Tél : 03.88.05.56.36 Fax :		
DIEPHEZ		Tél : 03.88.86.85.65 Fax : 03.88.86.11.89		
ATELIER NEICHEL		Tél : 03.88.05.55.45 Fax :		
AUBERGE DU RHIN		Tél : 03.88.86.51.18 Fax :		
RST A L AGNEAU		Tél : 03.88.86.53.11 Fax :		Filaire : Portable :
GARAGE WALTZ		Tél : 03.88.53.67.16 Fax : 03.88.94.32.99		
PIZZERIA AU FEU ROUGE		Tél : 03.88.86.82.86 Fax :		
POMPES FUNEBRES DIETRICH		Tél : 03.88.86.50.64 Fax : 03.88.86.12.90		
ELECTRICITE JDL		Tél : 03.88.63.68.42 Fax :		
DECORATION ZIFFEL		Tél : 03.88.86.50.03 Fax :		
POMPES FUNEBRES RHENANES		Tél : 03.88.86.18.86 Fax : 03.88.86.19.54		

# **CHAPITRE III : LES MOYENS RECENSES**

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>LISTE DES VEHICULES DETENUS PAR LES SERVICES COMMUNAUX</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

<b>Type de véhicule</b>	<b>Numéro d'immatriculation</b>	<b>Nombre de places</b>	<b>Nom et coordonnées du détenteur</b>
RENAULT TRAFIC	6356 XW 67		COMMUNE DE SELTZ
	4456 XC 67		COMMUNE DE SELTZ
	8995 XD 67		COMMUNE DE SELTZ
RENAULT MASTER	625 AYP 67		COMMUNE DE SELTZ
RENAULT KANGOO Police Municipale sérigraphie	414 BCZ 67		COMMUNE DE SELTZ

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES MATERIELS DETENUS PAR LES SERVICES COMMUNAUX</b>	<b>PAGE</b>

- 8 extincteurs
- 1 tronçonneuse
- 1 nacelle (propriétaire CDC Seltz)
- 1 élagueuse
- 3 coffrets électriques de chantier
- 1 groupe électrogène 2kw (triphase et monophasé)
- 1 lot de bâchage 2\*10m<sup>2</sup> et 1\*15m<sup>2</sup>
- 1 tente 8\*16
- 1 lot de cônes de lubeque (20 pièces)
- 40 barrières de police
- 1 lot de marquage 2 rouleaux de ruralise 50\*2, 20 m de chaine rouge et blanche, 2 bombes traçantes
- Divers panneaux de signalisation routière
- 2 centaines d'eaux potables de 1000 litres
- 500 litres de fioul domestique
- Massey Ferguson MF 1215
- John Deere 6600 & chargeur
- John Deere 955
- John Deere 6300
- Tondeuse frontale John Deere
- Epandeur à Sel Kuhn VSA 601

### **LISTE DES MATERIELS DETENUS PAR DES ENTREPRISES**

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - 1 cuve de 40.000 litres d'eau                   | société EGELHOF |
| - 1 camion avec hayon charge utile 5 tonnes       | société GEHOLIT |
| - 1 camionnette charge utile 1 tonne              | société GEHOLIT |
| - 1 camion 32 tonnes PTAC 8*4                     | société FREISS  |
| - 3 camions de 26 tonnes PATC 6*4                 | société FREISS  |
| - 1 pelle LIEBHERR 311                            | Société FREISS  |
| - 1 pelle MECALAC 714                             | société FREISS  |
| - 1 chargeur CATERPILLAR 920                      | société FREISS  |
| - 1 camion 19T 4*4                                | société FREISS  |
| - 1 Camion grue 4 essieux 32 T avec Benne ampirol | société Léon    |
| - 1 Chargeuse télescopique JCB portée 9 m         | société Léon    |
| - 1 Chariot élévateur Manitou charge 3.5 T        | société Léon    |
| - 1 Mini pelle JCB 1.4 T                          |                 |

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>  <b>LISTE DES LIEUX D'HEBERGEMENT</b>	<b>FICHE</b>
		<b>PAGE</b>

<b>NOM</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>CARACTERISTIQUES (superficie, possibilité de restauration...)</b>
GYMNASE DE SELTZ	Rue du Général de Gaulle	cuisine, salle de sport ERP de catégorie 3
MLC	14 Rue du Général de Gaulle	Salle de 800 m <sup>2</sup> , cuisine, ERP de catégorie 2
FOYER	Rue du Rhin	Salle de spectacle, cuisine, ERP de catégorie 4

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES MOYENS DE TRANSPORT COLLECTIF</b>	<b>PAGE</b>

<b>TYPE DE VEHICULE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...°</b>
Renault TRAFIC mini bus 9 places	STADE DE FOOT	CDC Seltz Delta de la Sauer 03.88.05.59.10
Bus	Société SANA – zone annexe de Schaffhouse	Entreprise privée de remise à niveau des bus et autocars. ZI Nord 2
Renault TRAFIC 4 places	Maison de retraite de Seltz	Maison de retraite 03.88.05.55.00

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>ALIMENTATION (EAU, NOURRITURE...)</b>	<b>PAGE</b>

<b>Nature</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...°)</b>
NORMA	71a Rue Principale	supermarché alimentaire
SUPER U	Route de Hatten – entrée de Seltz	supermarché généraliste – Nonnenmacher Daniel, directeur 09.64.42.61.02
Boulangerie – pâtisserie Banette	21 Rue Principale	Boulangerie-pâtisserie
Boulangerie – pâtisserie WEISS	34 Rue Principale	Boulangerie-pâtisserie
Boucherie- charcuterie KUBLER	30 rue Principale	Boucherie-charcuterie
Boucherie- charcuterie HENTSCH	23 Rue Principale	Boucherie-charcuterie
Auberge du Rhin	370 Route du Rhin	Restaurant Ouvert le soir
Rst à l'Agneau	1 Route de Strasbourg	Restaurant Ouvert à midi et soir en week-end uniquement
Auberge de la forêt	42 Route de Strasbourg	Restaurant ouvert soir, midi et week- end
Restaurant à l'étoile	12 Rue Principale	Restaurant
Restaurant à la couronne	10 Rue Principale	restaurant ouvert soir, midi, et week- end





Commune de Seltz	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES PERSONNES RESSOURCES</b> <b>SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES</b>	<b>PAGE</b>

<b>Nom, prénom</b>	<b>adresse</b>	<b>Numéros de téléphone</b>	<b>Compétences particulières</b>
SINDONINO Raphaël	33 Rue du Cimetière	03.88.86.50.81/06.07.43.73.31	<b>Chef des pompiers</b>
Sébastien GLASSEN	10 Place de la mairie	06.88.57.78.57	<b>Policier Seltz</b>
DOCKTER Claude	3 Rue des Gênets	03.88.86.50.31/06.80.35.14.70	
FLEITH Guy	28 Rue du cimetière	03.88.86.59.61/06.08.58.14.21	
FLEITH Yves	1 Impasse du Seltzbach	03.88.86.85.47	
KNOBLOCH Marc	38 Rue Ferdinand Herold	03.88.86.14.29/06.80.25.26.37	
KRAEMER Geoffrey	25 Rue du Rhin	03.69.40.22.67/06.85.26.19.29	
Thomann Sacha	14 Rue des tumuli		
WOLFF Damien	44 Rue Principale	03.88.86.15.44/06.78.40.90.28	

Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES PERSONNES RESSOURCES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS</b>	<b>PAGE</b>

Nom	adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
Sébastien GLASSEN	10 Place de la mairie Seltz		Police Municipale, pompier
Raphaël	10 Place de la mairie Seltz		Pompier
Doris ALBRECHT	Salle des fêtes		SST
Isabelle BALL	Cantine scolaire		SST
Tania POLITO	Cantine scolaire		SST
Julia GUTHMULLER	Médiathèque		SST
Caroline FEIG	10 Place de la mairie Seltz		SST



Commune de SELTZ	<b>DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE</b>	<b>FICHE</b>
	<b>LISTE DES PERSONNES RESSOURCES</b> AUTRES PERSONNES	<b>PAGE</b>

<b>Nom</b>	<b>adresse</b>	<b>Numéros de téléphone</b>	<b>Compétences particulières</b>